

Le collectif Vercingétorix
Lycée Vercingétorix
4, rue de Laubize
63540 ROMAGNAT

LETTRE OUVERTE
à Monsieur le Président de la République
à Monsieur le Premier Ministre
à Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale

Romagnat, jeudi 11 avril 2013

Objet : Litige entre le Lycée Vercingétorix de Romagnat et l'Académie de Clermont-Ferrand et le Président du Conseil Régional d'Auvergne.

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

Le Président de la Région Auvergne a en projet la fermeture du **lycée des métiers des technologies industrielles et de la communication Vercingétorix de Romagnat** (63), projet qui nous touche plus particulièrement, puisque nous avons construit sa réputation. Réputation dont la qualité n'est nullement remise en cause et qui est gage d'embauche des jeunes qui nous sont confiés.

Nous voulons vous alerter sur la gestion de la formation en région Auvergne telle qu'elle nous est imposée par le Conseil Régional et le Rectorat. Cette gestion est basée, à notre avis, mais aussi à l'avis des 5000 signataires de notre pétition (*cf.* annexe 1), plus sur des questions financières que sur la question **pédagogique**. **Nous sommes convaincus qu'elle est irrationnelle**, de part notre expérience du terrain, mais aussi grâce à de nombreux documents que nous avons déjà transmis à M^{me} le Recteur, et qui contredisent les raisons évoquées par notre Président de Région.

Dès lors, **pourquoi décider la fermeture d'un lycée aux effectifs complets**, qui forme à ce jour 425 lycéens et des adultes en formation GRETA qui trouvent ensuite, à près de 100%, un travail dans les **filiales suivantes** :

Photographie / Communication visuelle plurimédia / Production graphique / Production imprimée
Maintenance des systèmes automatisés (avec initiation sur presses à imprimer, un partenariat avec la Marine Nationale, une mention ascensoriste) / Electrotechnique.

«*L'éducation Nationale doit participer au redressement productif de la France*», a indiqué jeudi 11 novembre 2012 Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon. A ses côtés, son homologue au Redressement productif, Arnaud Montebourg, a évoqué «*le pari de son ministère qui est d'amener la jeunesse à **reprendre le chemin des entreprises industrielles***». Dans l'esprit du pacte de compétitivité du gouvernement, Vincent Peillon a plaidé pour la «*revalorisation de filières d'enseignement technologique et professionnel mal aimées*» «*Nous devons accorder à **l'enseignement professionnel, du CAP à l'ingénieur, une priorité***», a-t-il affirmé.

C'est **bien dans cette optique** que, depuis plus de trente ans déjà, le lycée Vercingétorix de Romagnat œuvre sans cesse. Il tisse des **partenariats solides avec les industriels de la région** dans les secteurs des industries graphiques, de la maintenance, de l'électrotechnique et de la Marine Nationale. De nombreuses conventions ont été et sont signées avec eux, permettant ainsi aux élèves d'obtenir des stages de qualité puis de l'embauche à la fin de leur formation.

L'optique de la nouvelle carte des formations est de s'appuyer sur des « **pôles de compétences** » du **BAC-3 au BAC+3, en mêlant les publics**, pour permettre aux élèves d'avoir un cursus complet.

Pari déjà tenu ! Puisque, grâce à son CAP, à ses deux BTS, sa classe d'ULIS pour jeunes handicapés, sa Plate-forme d'insertion et d'orientation (A.P.F.) pour jeunes en rupture scolaire, sans oublier ses 3^e Prépa Pro permettant de redonner goût aux études à des élèves dégoûtés par le collège, et à ses formations continues pour adultes (GRETA), le lycée a réussi à se faire labelliser **Lycée des métiers** des technologies industrielles et de la communication, a été déclaré « **pôle de compétences** » lors des Olympiades des métiers où ses élèves ont excellé !

Ainsi à **Romagnat, l'enseignement professionnel n'est pas « mal aimé » !**

Quel n'est pas, dès lors, l'étonnement, lorsque le Président de Région, avec le soutien de M^{me} le Recteur, annonce abruptement le 14 février dernier, sans en avoir informé le reste des membres du Conseil Régional, **piétinant de fait la représentation régionale**, sa décision de fermer cet outil de travail en septembre 2014, pour transférer les filières sur le « Grand Clermont ». **Et ce, sans plus de précisions**, vu qu'aucun fonctionnaire de la Région ni du Rectorat n'a encore été capable de présenter de façon claire les sites qui accueilleront les filières ! Encore moins de donner le détail sur l'avenir des filières transférées, ni sur les avantages qu'en tireraient les industriels des filières concernées, ni les avantages pédagogiques, ni le coût détaillé qu'imposerait un tel transfert vu qu'une restructuration d'un établissement d'accueil s'imposerait dès lors.

Alors que l'éventuel **vote de ce projet n'aura lieu que le 25 juin 2013**, la Région se sert des médias locaux pour diffuser immédiatement l'information de la fermeture « actée » du lycée agrémentée d'informations totalement fausses comme suit :

- **Le lycée nécessiteraient d'exorbitantes réparations**, variables selon les déclarations, de **18 à 25 M€ HT** : Restructuration d'abord estimée « à la louche » par M. le Directeur Général puis chiffrée par un cabinet d'audit indépendant (DMS Conseil / Rapport phase1 zone Grand Clermont / avril 2012) qui n'a jamais mis les pieds au lycée et a réalisé son étude sur des plans datant de la construction de l'établissement (1979), alors qu'il y a eu de profondes restructurations en 2001, 2003, 2008, 2009 et que les devis des réparations et adaptations prévues par les services techniques du conseil régional d'Auvergne (restées sans suite depuis 2011) **ne se montent qu'à 1,4 M€ ?**
- **Les bâtiments « s'enfonceraient dans le sol »** : le lycée héberge tous les jours les lycéens, les personnels et des presses offset (dont une pèse plus de 24 tonnes) sans aucune mutation du bâti et **sans avis de la commission de sécurité à ce sujet** (M^{me} Le Recteur a en sa possession tous les documents concernant la sécurité du Lycée Vercingétorix).
- **Il y aurait de l'amiante** : effrayant de fait, les nombreux parents qui ont inscrit leurs enfants dans le lycée. Un rapport de la société SOCOTEC (que nous avons transmis à Madame le Recteur) atteste qu'il s'agit d'un enduit rigide gris et non pas d'une projection fibreuse (ce composant ne faisant pas l'objet de fiche de cotation) dans le flocage d'un sous-sol et d'une chaufferie interdits au public, « **sans danger puisque non volatile** » !
- **Il y aurait eu de prétendues réunions de concertations avec :**
 - Les **partenaires sociaux** : **officiellement démenti** depuis : ils n'ont pas été concertés sur un quelconque projet de fermeture du lycée de Romagnat (cf. annexe 2).
 - Les **proviseurs et le Rectorat** : certes, et la conclusion d'un « séminaire » réunissant les proviseurs le 6 février est « *un lycée professionnel de plus de 1000 élèves est ingérable* ». Elle **contredit de fait les affirmations de la Région**. (http://pro.formationauvergne.com/sites/pro.formationauvergne.com/files/pictures/carif-oref/se_coordonner/ccrefp/cr_atelier__aggloclermont_20130206.pdf)

À court d'arguments mardi 12 mars, jour de la tenue du Conseil Régional, le Président de Région dit publiquement, en la présence des élèves, « *ce n'est pas de ma faute si vous avez un proviseur incompetent...* » ! Puis, pendant la tenue du Conseil Régional, il se permet de renvoyer sur le Recteur le nominatif de « *despote* » dont le groupe « Union Pour l'Auvergne » l'a affublé.

Pour continuer cette désinformation, un courrier signé conjointement par le Président du Conseil Régional et le Recteur a été diffusé vendredi 30 mars aux parents d'élèves, indiquant que le lycée n'était plus sûr pour leurs enfants et ne répondait plus aux futures normes thermiques !! À ce jour, la commission de sécurité s'est prononcée favorablement et le DPE du lycée est classé C, contrairement à bien d'autres lycées classés inférieurs.

Lorsque les représentants de l'État cautionnent une telle attitude et de tels mensonges, au détriment des lycéens et des personnels, c'est l'État qui faillit à son tour !

Cette idée de fermeture est tellement **irrationnelle**, qu'aucun technicien du Conseil Régional n'est capable de trouver une pour éparpiller les filières du Lycée Vercingétorix dans les autres lycées du « Grand Clermont » et reloger les 180 internes actuels.

Au sujet des internes, M. Harkati, représentant du Conseil Régional au conseil d'administration du Lycée Lafayette, lycée éventuellement prévu pour accueillir «Vercingétorix», a déjà demandé que « *les post-bac, étudiants comme les autres, soient dirigés vers le CROUS pour réserver leur chambre pour les éventuels futurs BAC-pro de Vercingétorix* ». Selon Françoise Vilcot Vice-présidente APE PEEP Clermont-Ferrand et représentante Peep au CA du Lycée Lafayette «*la grande majorité des étudiants du lycée Lafayette sont boursiers, et l'écart de prix entre un internat (environ 1 100 €/an, nourri, logé) et une chambre étudiante coûtant, elle, près de 300 €/mois, soit 3 000 €/an sans la nourriture, ne permettra pas de profiter du même confort de travail (ces élèves ont plus de 40 heures de cours par semaine + le travail personnel). Alors que l'on déplore en France une pénurie d'ingénieurs et de scientifiques...* » M. Harkati a répondu qu'« *il n'y avait pas de raison pour que le Conseil Régional finance les étudiants... mais qu'il y aurait une concertation...* »

Cette idée de fermeture est tellement **irrationnelle** que le Président d'honneur du syndicat des imprimeurs, l'UNIC, est obligé de produire un document (cf. annexe 3) qui « *avoue sa surprise et sa consternation en apprenant une décision, semble-t-il, un peu hâtive, prise sans réelle consultation, alors qu'il aurait fallu une concertation de faisabilité avec les professionnels et en particulier, les premiers intéressés, l'Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication et sa structure auvergnate...* »

Cette idée de fermeture est tellement **irrationnelle** que le conseil communautaire, réuni en séance ordinaire le vendredi 22 mars 2013 à 8h, a adopté le vœu suivant à la majorité (1 abstention) : « *Le conseil de Clermont Communauté souhaite que le Président du Conseil Régional et M^{me} le Recteur réexaminent le projet du transfert du lycée Vercingétorix et que la carte des formations sur le grand Clermont soit revue dans le cadre d'une véritable concertation avec tous les partenaires concernés. Le conseil de Clermont Communauté souhaite que les conditions de réussite des élèves soient toujours assurées et prises en compte en maintenant ce lycée à taille humaine. Le conseil de Clermont Communauté souhaite également que l'Education Nationale et les personnels de cet établissement puissent poursuivre leur travail en toute sérénité pour le bien des élèves et leur future insertion professionnelle.* » Ce à quoi, M. le Président de Région a répondu « *qu'ils se mêlaient de ce qui ne les regardait pas...* ».

Cette idée de fermeture est tellement **irrationnelle** que le 29 mars 2013, Eric Dubourgnoix, Président du Groupe Front de Gauche est obligé de demander au Président de Région de revenir à plus de raison dans un courrier (cf. annexe 4), courrier qui a depuis reçu réponse du dit Président de Région (cf. annexe 5) et à laquelle nous nous sommes permis d'ajouter notre analyse (cf. annexe 6). De même, les représentants politiques, tous bords confondus, venus visiter notre lycée, dont M. Alain Néri (sénateur PS), et M. J.Paul Bacquet (député PS), ont été obligés de constater que l'état de cet établissement ne nécessitait certainement pas une fermeture, que ses filières « rares » étaient difficilement transposables dans un autre établissement sans que ce dernier subisse d'importantes et coûteuses restructurations permettant cet accueil dans de bonnes conditions.

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, le collectif Vercingétorix vous convie à venir prendre connaissance de la situation, venir lire les commentaires des usagers de ce lycée, anciens ou contemporains, pour avoir un autre angle de vue que celui de la Région... .. l'angle de vue de la jeunesse de ce pays :

- sur <http://www.facebook.com/NonALaFermetureDuLyceeVercingetorix>
- sur notre pétition sur www.change.org

Le collectif Vercingétorix vous demande d'interférer en leur faveur auprès des instances régionales et rectorales d'Auvergne pour :

- que le Président de Région et M^{me} le Recteur annoncent l'abandon du projet de fermeture du Lycée Vercingétorix,
- que la carte des formations sur le Grand Clermont soit rediscutée dans une vraie concertation avec tous les partenaires sociaux et économiques concernés,
- que les familles soient rassurées sur l'état du bâti : non vétuste, absence d'amiante dans les bâtiments accessibles au public.

En espérant que cette lettre ne reste pas sans réponse et sans réaction de votre part, je vous prie, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, d'accepter nos salutations respectueuses.

Pour le collectif Vercingétorix,
Michel Grangier, enseignant

ANNEXES

Annexe 1 : Collectif VERCINGÉTORIX, *Le Lycée Vercingétorix dans l'incompréhension !* pétition en ligne sur www.change.org (et papier), 20 février 2013. *Non à la fermeture du lycée Vercingétorix*, Page Facebook.

Annexe 2 : CGT, FSU, SGEN-CFDT, SNETAA-FO, SUD et UNSA, démenti officiel, 13 mars 2013.

Annexe 3 : Pierre ZWILLER, www.unic-auvergne.org, *Une profession à la recherche de son avenir*, 2 avril 2013.

Annexe 4 : Éric DUBOURGNOUX, Courrier à M. Souchon, 29 mars 2013.

Annexe 5 : René SOUCHON, Réponse à M. Dubourgnoux, 4 avril 2013.

Annexe 6 : Collectif VERCINGÉTORIX, Analyse de la réponse du Président de Région à M. Dubourgnoux, 4 avril 2013.

Annexe 7 : René SOUCHON, Courrier aux parents d'élèves, 26 mars 2013

Annexe 1 : Pétition du collectif

lien : <https://www.change.org/fr/p/C3%A9titions/conseil-r%C3%A9gional-emp%C3%A4cher-la-fermeture-du-lyc%C3%A9e-vercing%C3%A9torix-de-romagnat-2>

Le Lycée Vercingétorix dans l'incompréhension !

Lycée des métiers de la communication et des industries, 63540 Romagnat

Suite à l'annonce de la fermeture du lycée des métiers lors du conseil d'administration par le Conseil Régional, programmée à la rentrée 2014, le lycée Vercingétorix n'accepte pas cette décision brutale et sans concertation et souhaite comprendre ce qui l'a motivée.

Déterminé à tout mettre en œuvre pour conserver un outil de formation reconnu et déjà optimisé, le lycée réclame des justifications chiffrées et précises concernant le transfert des filières sur d'autres sites, d'autant plus que le seul argument présenté est d'ordre financier et qu'aucune étude n'a été faite à ce jour, ni sur le coût de la rénovation du lycée, ni sur son transfert vers d'autres sites. En outre, il nous a été dit que les considérations humaines et pédagogiques n'ont pas encore été prises en compte et relèveraient d'une concertation ultérieure entre les différentes parties. Mais comment imaginer que cela n'ait pas été pris en compte avant la prise de décision ?? Les élèves doivent avant tout se trouver au centre des réflexions !!

« L'alchimie subtile » (sic) permettant un travail d'équipe, un réel suivi des élèves, une qualité de vie et d'enseignement s'est construite depuis de nombreuses années, entre les enseignants et tous les partenaires du lycée : industriels, Marine Nationale, Banque de France, école d'ingénieur, autres établissements et institutions... Il est illusoire de penser maintenir cette alchimie en disséminant l'équipe du lycée sur les différents sites d'accueil.

La force du lycée provient aussi de la complémentarité et la communication entre ses filières qui travaillent en symbiose : photographie, communication visuelle, production graphique, production imprimée, maintenance et électrotechnique, tant en CAP, qu'en Bac pro, BTS et formation continue !! Les élèves des 3 PrépaPro, des ULIS et des CIPPA s'y intègrent très bien, et cela leur est facilité par la taille humaine de l'établissement.

Le projet d'établissement conduit à la reconnaissance de la qualité de l'enseignement par le monde des métiers de la communication et des industries régionales, qui embauchent en toute confiance leurs futurs salariés parmi les élèves.

Nous souhaitons comprendre comment une simple estimation financière « à la louche » (sic) peut déclencher la fermeture d'un lycée qui fonctionne, à effectif plein, sans que les considérations humaines, pédagogiques et matérielles n'aient encore été envisagées, alors que 86 Millions d'euros pour un nouvel hôtel de Région viennent d'être engagés?

A ce jour, malgré nos demandes, aucun chiffrage financier ne nous a été communiqué !

En tant que citoyens et contribuables, nous souhaitons la transparence.

En tant que personnels du lycée, nous voulons conserver cet outil de formation reconnu par tous.

Nous demandons aux élèves, anciens élèves, parents d'élèves, partenaires industriels, autres établissements, élus, municipalités, citoyens... de nous soutenir dans cette démarche.

Les personnels du lycée Vercingétorix, réunis ce jour le 20/02/13, 16h20.



Page facebook :
<http://www.facebook.com/NonALaFermetureDuLycéeVercingetorix>

Annexe 2 : Communiqué commun du mercredi 13 mars 2013

« Les Organisations syndicales CGT, FSU, SGEN-CFDT, SNETAA-FO, SUD et UNSA, réunies en Assemblée Générale le 13 mars 2013 avec les personnels du lycée Vercingétorix et d'autres établissements de la Région, des parents d'élèves, démentent formellement les affirmations publiques du Président de Région, René Souchon.

Il n'y a jamais eu ni concertation, ni débat, ni accord avec les représentants syndicaux sur sa décision de fermeture du LP Vercingétorix de Romagnat.

Nous rappelons qu'à ce jour rien n'a été voté et que le lycée reste ouvert, fonctionne parfaitement et en toute sécurité pour la réussite des élèves qui lui sont confiés.

Nous invitons tout le monde à venir aux journées portes ouvertes du 22 et 23 mars pour le constater. »



Annexe 3 : Une profession à la recherche de son avenir



Lien : <http://www.unic-auvergne.org/une-profession-la-recherche-de-son-avenir>
Créé le 02/04/2013 - 18:43 (extraits)

Dans un précédent article, nous nous sommes penchés sur notre passé ; aujourd'hui, nous allons essayer d'aller à la recherche de notre avenir.

Ce texte veut être une contribution et une réflexion concernant les problèmes soulevés par l'annonce de la fermeture du Lycée Vercingétorix.

Ayant consacré 18 années d'une partie de mon temps et de mon enthousiasme à suivre ce lycée, ayant apporté le soutien de la Profession à quatre proviseurs, j'avoue ma surprise et ma consternation en apprenant une décision, me semble-t-il, un peu hâtive, prise sans réelle consultation, alors qu'il aurait fallu une concertation

de faisabilité avec les professionnels et en particulier, les premiers intéressés, l'Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication et sa structure auvergnate.

Pour moi, il ne s'agit pas uniquement de déplacer des filières professionnelles d'un local à un autre sous la simple raison que certains lycées ne font plus le plein d'élèves (il faudrait peut-être rechercher les causes de cette désaffection?) ou encore seraient atteints de vétusté, ce qui reste à démontrer d'une manière objective.

Qu'il y ait nécessité et urgence à une restructuration, c'est sûrement évident, mais il faut l'étudier sur la base de l'avenir de nos professions et par voie de conséquence de la formation des jeunes qui vont les épouser « sachant qu'ils seront amenés, peut-être un jour, à « divorcer » et que le proverbe « 36 métiers, 36 misères » est aujourd'hui obsolète.

Avant d'aborder une restructuration, tout au moins en ce qui concerne les industries graphiques et la Communication, jetons un coup d'œil en arrière et rappelons-nous que les BAC-PRO furent mis en place à Vercingétorix à la suite de manifestations de parents d'élèves devant le Rectorat et le Conseil régional.

A la suite d'une réunion houleuse entre parents et représentants de la Profession, un modus vivendi fut signé entre les deux parties qui reconnaissaient d'un commun accord la nécessité de mettre en place les deux BAC-PRO à Romagnat. Cette décision entraîna en 1997, une étude de faisabilité, la profession ayant fourni un « projet-cadre » sous forme de deux études, d'avril et octobre 1997, s'appuyant notamment sur le Plan Régional de Développement des Formations.

Le jeudi 4 décembre 1997, lors d'une réunion entre les représentants des Rectorats, de la Région et de la Profession, ceux-ci constatent que le Lycée Professionnel Vercingétorix de Romagnat est devenu le lycée de compétences dans le domaine des Industries graphiques en Auvergne. « Il s'agit de réaliser une plate-forme technique exemplaire tant du point de vue pédagogique que professionnel.

Cette décision fixait le lancement d'une étude de programmation pour étudier les conditions techniques (locaux et équipements) nécessaires à l'implantation des deux baccalauréats professionnels au lycée professionnel de Romagnat. (investissement très important)

En conclusion, Monsieur Jean LACAMPAGNE, Délégué académique aux Enseignements techniques, déclarait : « Résultat d'une collaboration exemplaire entre les représentants de la Profession, le Conseil régional d'Auvergne et l'Éducation nationale, l'élargissement de l'offre de formation permet de constituer au Lycée Professionnel de Romagnat, le « Pôle régional de compétences » du secteur des Industries graphiques. »

À une époque où l'on parle de mondialisation, il n'est plus possible de chercher des formules auvergnates pour trouver des solutions.

Heureusement, étant une structure régionale de l'Union Nationale de l'Imprimerie et de la Communication, nous pouvons faire appel à la logistique d'une équipe de spécialistes.

L'UNIC est membre de la 12^e Commission Professionnelle Consultative, instance nationale de l'Éducation nationale, qui notamment définit et actualise les référentiels des diplômes.

D'une manière générale, l'UNIC est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux.

AVANT DE PRENDRE UNE DECISION IRREVOCABLE, LES AUTORITES REGIONALES DEVRAIENT PRENDRE CONNAISSANCE DE LA SYNTHÈSE 55 PUBLIÉE PAR LA DELEGATION GÉNÉRALE À L'EMPLOI ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE. (synthèse 55 disponible sur : www.emploi.gouv.fr)

Après lecture de ce document officiel et mûres réflexions, je suis personnellement favorable au maintien du PÔLE DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION à ROMAGNAT pour les raisons suivantes :

1. L'IMPRIMERIE : Une « image de marque », le symbole d'un métier dont le nom « nous plonge dans l'épopée des découvertes et des inventions...un procédé qui allait permettre d'enrichir considérablement la connaissance et l'érudition... » (synthèse 55)

2. L'investissement par la Région en 1998 en bâtiments et en machines d'un coût élevé. Un atelier grand, clair, lumineux que beaucoup d'Entreprises envient, avec une qualité architecturale et des bas-reliefs inspirés par des dessins des élèves, figurant des lettres comme des hiéroglyphes, où chaque panneau identique rappelle la multiplication de l'original : toute la force de l'imprimerie de Gutenberg ! Ces constructions auront duré 13 ans et seront un jour livrées à la pioche du démolisseur pour laisser la place à un promoteur ?
3. Rassembler dans un même lieu un pôle spécifique élargi à tous les métiers annexes qui contribuent par leur savoir-faire et leur culture au prestige de notre pays, en concurrence avec les médias internationaux (label Imprim'luxe par exemple).
4. Ce pôle favoriserait une transversalité entre les métiers : communication visuelle, photographie, plasturgie, flexographie, cartonnage ...etc.
Le recrutement de ces sections pourrait et devrait avoir un caractère national.

Les bouleversements que l'on a vus, la restructuration du paysage des entreprises, les licenciements et la baisse des effectifs imposent à la branche de renforcer ou faire évoluer les compétences existantes, mais aussi d'en acquérir de nouvelles.

Les entreprises doivent désormais s'assurer de compétences transversales pour asseoir leur compétitivité. Il faut passer d'une parcellisation des tâches à une gestion de projet collectif, en veillant à une polyvalence et une flexibilité entre procédés d'impression. Les salariés devront être formés en permanence afin de suivre les évolutions de leur environnement professionnel. Ils devront être capables de s'adapter régulièrement aux changements internes ou externes, faire preuve de créativité pour proposer des projets originaux....

De même, l'utilisation de l'anglais reste indispensable de façon à pouvoir dialoguer avec les constructeurs, les fournisseurs et les clients, et faciliter les échanges de données autant que faciliter le développement des exportations.

L'enquête réalisée dans le cadre de l'étude prospective a ainsi montré que la majorité des entreprises élargissent progressivement leurs prestations vers l'amont et/ou l'aval de la filière (pré-presses, impression, finition) et, pour 20 % d'entre elles, proposent également d'autres services : impression numérique, emballage, signalétique, conseil en création et communication, multimédia... un large spectre de nouvelles prestations.
(extraits de la synthèse 55)

5. Des paragraphes précédents découle automatiquement « la formation continue » pour les salariés et également pour les personnes en recherche d'emploi présentant des qualités « ad hoc. » (partenariat avec Pôle Emploi)
7. Si ce pôle prend l'extension que l'on peut raisonnablement envisager, une licence Pro pourrait être créée. (la cerise sur le gâteau)
8. Le transfert au Lycée Lafayette serait suicidaire. En effet, notre profession serait noyée, nous deviendrions la 14ème formation dans un univers de science, de math, d'industrialisation de produits mécaniques. Nos problèmes ne sont pas ceux de l'IUMM ! D'autant plus, d'après des informations, il faudrait construire des ateliers qui pour le moment n'existent pas !
9. Ayant fréquenté Vercingétorix à l'époque où il était un petit lycée aux plafonds bas, je peux attester qu'aujourd'hui, il a pris un coup de jeune, qu'il n'est pas devenu une caserne et qu'il a conservé une répartition un peu anachronique qui fait le charme des anciennes demeures auvergnates, un endroit où il fait bon vivre...et travailler. Évidemment, il ne possède pas d'amphithéâtre. À ma connaissance, il faut changer les fenêtres des dortoirs des garçons et donner un coup de peinture. Cela justifie-t-il un départ précipité ?
11. Mon point de vue est sentimental et réaliste. Si nous confortons l'implantation du Pôle régional (et pourquoi pas national) de compétences du secteur des Industries graphiques, de la Communication et peut-être du Multimédia, nous aurons alors apporté un plus à l'Auvergne.

J'espère que : « LA RAISON FINIRA PAR AVOIR RAISON » Jean La Rond d'ALEMBERT

Pierre ZWILLER
Président Honoraire
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

Annexe 4 : Lettre à M. SOUCHON



Clermont-Ferrand le 29 mars 2013,

Eric DUBOUGNOUX

Président du groupe

Front de gauche

Centre Delille

63000 CLERMONT-FERRAND

Tel. 04 73 31 84 97

Courriel. groupefdg@cr-auvergne.fr

Monsieur René SOUCHON

Président du Conseil régional

d'Auvergne

Monsieur le Président,

J'ai conduit une délégation du groupe Front de gauche aux journées portes ouvertes du Lycée Vercingétorix à Romagnat le vendredi 22 mars 2013. Nous avons pu découvrir l'établissement et nous rendre compte de l'état réel du bâti et des conditions d'études des lycéens. Alors que nous pensions trouver des bâtiments délabrés, des locaux vétustes et des terrains à l'abandon, nous avons découvert un lycée accueillant et structuré, avec des salles de cours spacieuses dont la rénovation est d'ailleurs récente.

Certes, l'internat des garçons mérite effectivement des travaux de rénovation importants tandis que des « rafraichissements » évidents sont nécessaires en d'autres lieux de l'établissement. Mais, force est de constater que ce lycée est en bien meilleur état que certains établissements de l'agglomération clermontoise. Après cette visite et au vu de l'analyse et des coûts de réhabilitation qui nous ont été présentés durant l'intergroupe du 18 mars dernier, nos interrogations s'amplifient quant à l'opportunité de fermer cet établissement.

D'autre part, les entretiens que nous avons eus durant cette visite confirment que ce lycée professionnel répond aux besoins partagés des élèves, des enseignants et des représentants des secteurs industriel et économique. Porté par une équipe pédagogique expérimentée et déterminée, ce lycée dispose d'un projet performant auquel s'identifient totalement des élèves motivés et attachés aux conditions d'un enseignement à visage humain.

D'ailleurs, l'étude DMS Conseil, présentée à l'intergroupe majoritaire, indique dans ses conclusions « qu'au niveau national la taille moyenne des LP est de 420 élèves et que seuls 20 LP sur 990 au niveau national comptent plus de 900 élèves ». Le lycée Vercingétorix n'est donc pas une exception, sa taille et ses effectifs s'inscrivant dans les normes nationales de l'enseignement professionnel. Sachant que les élèves qui fréquentent ces établissements ont majoritairement des profils d'élèves en difficultés, voire en échec scolaire, il nous paraît totalement irresponsable d'envoyer ces jeunes lycéens dans des structures dépassant les 1000 élèves.

Au lycée Vercingétorix, toutes les sections de formations sont pleines, l'établissement refusant même des élèves à chaque rentrée scolaire. Des années de travail et de confiance mutuelle ont conforté des partenariats privilégiés avec les branches professionnelles et ont offert aux lycéens des stages de qualité avec de solides débouchés professionnels. Construit sur les liens et les passerelles qui sont le fruit de ce travail de longue haleine, le projet pédagogique de l'établissement s'inscrit dans le caractère indissociable de dix des quatorze formations proposées.

Nous nous interrogeons sur les raisons qui vous ont poussé à annoncer brutalement la fermeture d'un lycée qui fonctionne aussi bien. D'autre part, pourquoi fermer un établissement disposant d'un internat alors que ces structures arrivent à saturation sur l'agglomération clermontoise ? Quant à l'argument d'un partenariat avec le CROUS et l'école des impôts, dans le but d'améliorer l'offre à l'attention des internes, il est peu crédible vu les difficultés d'hébergement auxquelles les étudiants sont déjà confrontés.

Plus globalement, nous avons noté que la communauté éducative regrette une concertation insuffisante dans le cadre de la définition des politiques éducatives, notamment en ce qui concerne l'élaboration du futur schéma des formations. Nous vous sollicitons donc afin que le dialogue nécessaire reprenne sereinement.

Monsieur le Président, la majorité de gauche au Conseil régional ne peut considérer l'éducation comme la variable d'ajustement des prochains budgets régionaux. L'avenir de la jeunesse, en Auvergne et ailleurs, ne doit pas s'inscrire dans le cadre d'une politique comptable. D'autres choix s'imposent, en conformité avec les engagements pris devant les Auvergnats, il y a trois ans, pour répondre à leurs besoins de justice et d'avenir.

Conscient de l'intérêt que vous porterez à nos remarques, recevez, Monsieur le Président mes plus sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Dubourgnoix'. The signature is stylized with a large initial 'E' and 'D'.

Eric DUBOURGNOUX

Annexe 4 : Réponse à M. DUBOURGNOUX



CLERMONT-FERRAND - CHAMALIÈRES, LE 04 AVR. 2013

LE PRESIDENT
Président de la Commission
« Ressources Naturelles »
du Comité des Régions d'Europe
Ancien Ministre
LC/AS

Monsieur Eric DUBOURGNOUX
Président
Groupe Front de Gauche
Centre Delille
Rue Urbain II
63000 CLERMONT-FERRAND

Monsieur le Président, *Eric,*

Toute correspondance
doit être adressée
de façon impersonnelle à :

Monsieur le Président
de la Région
Hôtel de Région
13/15 av. de Fontmaure
63402 Chamalières Cedex
Tél : 04 73 31 85 85

Vous m'avez récemment adressé un courrier par lequel vous me faites part de vos inquiétudes suite à l'annonce du redéploiement des formations du lycée Vercingétorix de Romagnat vers d'autres établissements de l'agglomération clermontoise.

Concernant les problèmes bâtimentaires posés par cet établissement, je vous rappelle quelques éléments qui vous ont été présentés à l'occasion de l'Intergroupe du 18 mars dernier.

Cet établissement, mis en service en 1979, n'a jamais connu de rénovation lourde. Il entre dans une période où de nombreux éléments doivent être rénovés, comme les menuiseries extérieures ou l'étanchéité des toitures. L'évolution des normes est aussi à considérer, en particulier sur le plan thermique et d'accessibilité des personnes en situation de handicap. L'internat des garçons devrait aussi faire l'objet d'une modernisation.

L'évaluation du coût des travaux à 18 millions d'euros HT hors problématique amiante, réalisée poste par poste par le cabinet DMS, est tout à fait cohérente et est corroborée par les projections financières de l'Administration régionale. Pour un établissement de 14 500 m², l'hypothèse de rénovation la plus basse et la moins qualitative conduirait à un coût prévisionnel de 7,6 millions d'euros HT, contre plus de 30 millions d'euros pour l'hypothèse la plus haute, le premier chiffrage ne prenant pas en compte la problématique de l'amiante, de l'internat et de la reconfiguration du plateau photo.

Le chiffrage des organisations syndicales, qui semble retenir votre attention, ne prend en compte que des éléments tronqués, partiels et souvent faux. Cette évaluation ne semble pas tenir compte non plus des travaux qui étaient par ailleurs exigés il y a de cela quelques semaines. Vous trouverez ci-joint un article publié dans La Montagne le 17 janvier dernier à ce sujet.

Demain le TGV !
www.auvergne.eu



Toutefois, au vu des doutes que vous semblez exprimer sur des données pourtant objectives, j'ai demandé à l'Administration régionale de mandater un économiste de la construction, qui, en sa qualité d'expert indépendant, devrait être en mesure de nous rendre un rapport à la fin du mois d'avril pour établir le coût précis de la rénovation.

Mais se posent également à Vercingétorix des problèmes de sécurité qui ont conduit la commission de sécurité à rendre des avis négatifs depuis 1998. Des transformations sans autorisation et non-conformes ont été réalisées, des vérifications obligatoires, comme pour le désenfumage, n'ont pas été faites et les prescriptions qui relevaient de la responsabilité de l'établissement n'ont pas été prises en compte.

La question bâtiminaire et celle du coût de la restructuration ne sont pourtant pas au fondement d'une décision qui s'inscrit dans une réflexion globale sur le Schéma des formations par la voie initiale dans l'agglomération clermontoise, dont vous connaissez les problématiques essentielles : formations éparpillées, état bâtiminaire contrasté, taux d'occupation des établissements variable. Nous devons remettre de la cohérence sur ce bassin dans l'intérêt des élèves, des familles, de l'agglomération et de nos objectifs en matière de développement durable.

Au-delà même de la question des locaux du lycée Vercingétorix, c'est l'ensemble du Schéma des formations par la voie initiale qui est à repenser à l'échelle de l'agglomération. Comme vous le savez, le lycée Camille Claudel, l'un des derniers établissements de type pailleron, et le lycée Marie Curie, qui fait face à des problèmes de saturation, ne peuvent être reconstruits sur place.

Nous avons donc pris l'engagement de construire un lycée dans le quartier Saint-Jean dont la Carte des formations est en cours d'élaboration dans le cadre des différents groupes de travail. En outre, des lycées récents, comme le lycée La Fayette, ou récemment rénovés, comme le lycée Claustres, sont sous-utilisés. Le redéploiement de ces formations sera de nature à renforcer ces deux établissements, et donc à assurer de nouvelles perspectives au bassin issoirien et thiernois. Je pense en particulier au lycée Sainte-Claire Deville, qui connaît une pression démographique importante et qui souffre d'être mis en concurrence avec le lycée La Fayette.

Vous évoquez dans la suite de votre courrier le fait que ce lycée répond aux besoins des personnels, des élèves et des professionnels, ce que personne ne conteste. Je vous rappelle que la cohérence des équipes pédagogiques sera maintenue dans les établissements d'accueil, vraisemblablement La Fayette qui offre de meilleures conditions d'apprentissage, d'accessibilité, et de mobilité durable. En outre, parmi les professionnels, j'ai reçu personnellement Monsieur Tiple de l'Union nationale de l'Imprimerie et de la Communication qui m'a indiqué de vive voix être favorable à notre démarche.

Ce redéploiement ne menace donc nullement les partenariats existants avec les entreprises. Il permettra même de faire évoluer les formations pour préparer les jeunes aux métiers de demain.



Seul un établissement identifié comme un pôle de compétences peut offrir ces perspectives. Ainsi, dans le cadre de notre futur Schéma des formations par la voie initiale dans l'agglomération clermontoise, nous voulons créer des établissements – pilotes qui soient en mesure d'assurer une véritable mixité des publics, pour permettre des passerelles entre les voies de formation. Cela sera de nature à améliorer l'orientation des jeunes, de leur offrir une plus grande liberté de choix et de créer de nouvelles synergies plus stimulantes. Il est indispensable de dépasser cette logique d'établissement pour rechercher les complémentarités, dans l'intérêt des jeunes.

Enfin, prétendre que l'éducation serait la variable d'ajustement des budgets régionaux est inacceptable.

Depuis l'arrivée de la majorité régionale en 2004, nous avons plus que doublé nos investissements pour atteindre un total de près de 70 millions d'euros annuels, ce qui nous place parmi les Régions françaises qui dépensent le plus pour l'éducation. Nous faisons partie du trio de tête des Régions françaises, avec une dépense annuelle de 3830 euros par élève.

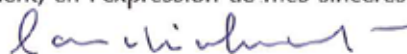
D'autre part, sur ce dossier précis, le redéploiement des formations du lycée Vercingétorix ne relève pas d'une mesure d'économie, puisque sa rénovation serait beaucoup moins coûteuse que la construction d'un nouveau lycée exemplaire au sein de l'agglomération clermontoise !

Pourtant, sans ce transfert qui apporte par ailleurs de la cohérence dans notre offre globale de formation, nous ne serions pas en mesure de poursuivre en bon ordre la modernisation de nos établissements dans l'agglomération ni de respecter nos engagements.

Suite aux nombreuses réunions des groupes de travail qui vont se tenir en avril, il vous sera proposé de vous exprimer sur les premières conclusions le 13 mai prochain, à l'occasion d'un Intergroupe majoritaire. Le processus de concertation, qu'il est inopportun de mettre en doute, se poursuit et associe tous les acteurs concernés : jeunes, organisations syndicales, parents d'élèves, chefs d'établissement.

Nous devons prendre nos responsabilités pour être à la hauteur de notre ambition pour la jeunesse auvergnate et je ne doute pas que vous saurez prendre les vôtres pour aider la majorité régionale à porter ce projet de Schéma des formations dans l'agglomération clermontoise qui nous permet de préparer l'avenir.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sincères salutations.



Le Président du Conseil régional d'Auvergne,
Ancien Ministre



René SOUCHON



Annexe 6 : Analyse de la réponse du Président de Région à M. Dubourgnoix

Envoyée au Groupe Front de Gauche, par le collectif VERCINGÉTORIX

« *Cet établissement, mis en service en 1979, n'a jamais connu de rénovation lourde.* »

- L'imprimerie a été construite en 2001, entraînant la restructuration complète de tout le bâtiment contenant les salles de classes des ateliers.
- Les autres ateliers ont été de fait restructurés dans la foulée (2003 pour la maintenance) et 2008 pour l'électricité lors du passage au bac pro 3 ans.

« *De nombreux éléments doivent être rénovés comme les menuiseries extérieures* »

- coût : 630 000 €

« *ou l'étanchéité des toitures* »

- (pour l'instant le dernier devis demandé pour colmater les 2 fuites fait état de 7000€. Si M. Souchon veut tout refaire au niveau des toits, pourquoi pas, mais ce n'est pas urgent et ça peut s'étaler sur plusieurs années).

« *L'évolution des normes est aussi à considérer, en particulier sur le plan thermique* »

- rappel, le lycée est actuellement classé C (comme le lycée Lafayette) ce qui n'est pas si mauvais que ça.

« *d'accessibilité des personnes en situation de handicap.* »

- les entreprises étaient convoquées à une pré-réunion de chantier. L'équipe du conseil régional ne s'est jamais pointée ! Les entreprises sont reparties furieuses.

« *L'évaluation du coût des travaux à 18 millions d'euros HT* »

- M. Callois (qui est venu avec M Berkani mardi à notre CA) a parlé de 18M TTC. Et comme le lui a fait remarquer notre chef des travaux, si cette somme est vérifiée (ce qui ne nous paraît pas certains vu que nous en sommes toujours à 3M€ maxi avec nos devis déjà effectués et en notre possession) par l'expert que la région a promis d'envoyer (enfin on espère qu'il ne va pas travailler sur des plans datant de 1980?!) elle peut s'étaler sur plusieurs années...

« *18 millions d'euros HT hors problématique amiante* »

- où ça de l'amiante? On a un rapport de la SOCOTEC qui précise qu'elle n'est présente que dans la colle de certains revêtements de sol et dans le flocage «non volatile» du sous sol du bâtiment administratif (où plus personne ne va) et dans la chaufferie. Et qu'on ne risque rien en l'état.

« *Pour un établissement de 14 500 m²* »

- On ne sait pas où le cabinet DMS a trouvé ce chiffre qui est 30% supérieur à la réalité. Mr Callois s'est d'ailleurs engagé à vérifier ça.

« *Le chiffrage des organisations syndicales* »

- ces chiffres viennent de notre administration et le collectif Vercingétorix n'a pas d'appartenance syndicale. Même si Mr Souchon l'aimerait afin d'avoir une cible bien définie!

« *qui semble retenir votre attention, ne prend en compte que des éléments tronqués, partiels et souvent faux.* »

- Vous pouvez venir vérifier ces chiffres auprès de Mme le Proviseur, chiffres basés sur des devis bien réels, contrairement à ceux de Mr Souchon inventés de toute pièce... ou basés sur des plans datant de la construction initiale du lycée ?

« *article publié dans La Montagne le 17 janvier dernier à ce sujet* »

- Houlà!!! si c'est dans la Montagne, c'est que ça doit être vrai ! Quelle référence! Si notre président de région n'a que ça pour étayer ses affirmations, ...!

« économiste de la Construction, qui, en sa qualité d'expert indépendant »

- En sommes nous vraiment certain de cette indépendance?

« problèmes de sécurité qui ont conduit la commission de sécurité à rendre des avis négatifs depuis 1998. »

- Oui, et comme on est hargneux à Romagnat, on a réussi à faire réaliser les travaux par la région, et depuis, on fait partie des 3 seuls établissements du Grand Clermont qui ont un avis favorable de la commission de sécu. Contrairement à Lafayette où il serait question de nous envoyer. (relire le fameux rapport DMS qui, pour une fois nous donne raison)

« Des transformations sans autorisation et non-conformes ont été réalisées »

- Vous l'avez vu lors de votre visite, il s'agit de la charpente de toit posée à la sortie de l'atelier élec et prévue pour installer nos panneaux solaires... qui depuis sont dans des cartons!

« vérifications obligatoires, comme pour le désenfumage, n'ont pas été faites »

- C'est FAUX tout est à la norme depuis 2012 puisque réalisé en 2011. Vous avez d'ailleurs pu voir ces trappes de désenfumage à l'internat et dans les ateliers. Tout fonctionne !

« Nous devons remettre de la cohérence sur ce bassin dans l'intérêt des élèves »

- Notre lycée est labellisé «lycée des métiers» or tous ne le sont pas, il a une filière bien définie, je ne comprends toujours pas pourquoi, aux yeux du président de région, nous ne sommes pas pôle de compétences»? Mais cette question posée hier, lors du séminaire sur la co-construction des politiques éducatives a été éludée par Mmes Arnaud-Landau et Bru.

« En outre, des lycées récents, comme le lycée La Fayette »

- Je t'envoie par mail séparé le compte rendu du représentant Peep au CA du lycée Lafayette... Pas en si bon état que ça Lafayette...

« En outre, parmi les professionnels, j'ai reçu personnellement Monsieur Tiple de l'Union nationale de l'Imprimerie et de la Communication qui m'a indiqué de vive voix être favorable à notre démarche »

- M. Tiple va être content de l'apprendre. Je t'envoie aussi par mail séparé la dernière publication de l'unic (qui date d'hier) qui dément totalement ce mensonge. M. Souchon encore une fois confond entretien et acquiescement.

« D'autre part, sur Ce dossier précis, le redéploiement des formations du lycée Vercingétorix ne relève pas d'une mesure d'économie, puisque sa rénovation serait beaucoup moins coûteuse que la Construction d'un nouveau lycée exemplaire au sein de l'agglomération clermontoise lycée »

- Camille Claudel n°2 qui ne concerne pas Romagnat puisque sa fermeture est programmée bien avant que ne soit construit ce fameux établissement... Et va-t-il être construit un jour ?

« Pourtant, sans ce transfert qui apporte par ailleurs de la cohérence dans notre offre globale de formation, »

- Où est cette cohérence, en noyant une filière «communication graphique» dans des filières «industrielles comme celles de Lafayette ?

« pour aider la majorite régionale »

- La majorité ou juste un homme seul qui a le vilain défaut de décider avant d'en parler aux autres ?

Annexe 7 : Courrier de M. SOUCHON aux parents d'élèves



Clermont-Ferrand le 26 MARS 2013

A l'attention des parents d'élèves du lycée Vercingétorix de Romagnat

Madame, Monsieur,

Le lycée Vercingétorix connaît des problèmes de sécurité liés non seulement à l'ancienneté des locaux mais aussi à l'évolution de la réglementation en matière d'accessibilité ou d'isolation thermique. L'établissement a, par ailleurs, dans un passé récent, fait l'objet d'une fermeture administrative.

S'il devait être rénové, l'établissement Vercingétorix nécessiterait un investissement de 18 à 20 millions d'euros HT, car il aurait besoin d'une modernisation générale et non de simples aménagements, pour rénover l'internat et remettre en conformité l'ensemble du site.

Dans ce contexte, le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand et la Région Auvergne lors du Conseil d'Administration de l'établissement qui s'est tenu le 14 février dernier, ont été conduits à annoncer le redéploiement des formations dispensées dans le lycée Vercingétorix pour la rentrée 2014.

Depuis lors, des inquiétudes ont pu s'exprimer. Nous connaissons l'attachement de l'équipe éducative à ces locaux, nous le respectons et nous saluons la passion qui les anime au quotidien pour former nos jeunes, développer des partenariats et préparer l'avenir.

C'est pourquoi nous tenions à porter à votre connaissance les raisons qui nous ont amenés à présenter ce choix difficile, mais avant tout dicté par l'intérêt des élèves et l'avenir de l'appareil éducatif sur le bassin clermontois.

Nous avons engagé depuis le mois de septembre un grand chantier sur la mise en cohérence de la Carte des formations par la voie initiale dans notre Région, en fixant comme priorité l'agglomération clermontoise, dont les enjeux et les défis, en termes de cohérence de l'offre de formation, de vie des élèves et des étudiants, de mobilité durable et d'accessibilité seront déterminants pour l'avenir de la jeunesse clermontoise et auvergnate.

Pour ce faire, plusieurs réunions de concertation ont eu lieu et sont prévues dans les mois qui viennent. Nous avons notamment reçu les deux fédérations de parents d'élèves le 4 mars dernier.

Nos objectifs sont les suivants : favoriser les passerelles entre les formations et mieux prendre en compte les dynamiques démographiques et économiques pour soutenir l'insertion professionnelle durable des jeunes. Cela exige de passer d'une logique d'établissements à une vision régionale de l'offre de formation sur notre territoire.

Nous voulons trouver un équilibre entre la nécessité de maintenir des établissements de proximité pour les formations courantes et générales et des établissements-pilotes pour les formations plus rares et plus attractives, de façon à offrir aux jeunes les meilleures conditions d'apprentissage.

C'est pourquoi, après l'ouverture d'un BTS dès cette année, les travaux de construction du pôle aéronautique à Aulnat, rattaché au lycée Claustres, seront engagés dans les semaines qui viennent. Cette ambition exige également que l'on tienne compte de l'état du bâti et que l'on engage une restructuration de nos établissements, en veillant à en optimiser l'usage.

Au sein de l'agglomération clermontoise, plusieurs établissements, comme le lycée Lafayette ou le lycée Roger Claustres disposent d'un fort potentiel en termes d'accueil et eu égard aux équipes éducatives déjà en place. D'autres posent des problèmes de structure bâtiminaire ou exigent une rénovation lourde, comme les lycées Camille Claudel, Blaise Pascal, ou sont saturés comme le lycée Marie Curie. La question des internats, qui sont parfois anciens ou mal-utilisés, mérite également qu'une réflexion lui soit dédiée : nous la mettons actuellement en place par un groupe de travail qui rassemble tous les acteurs concernés.

Pour répondre à une partie de ces enjeux, l'exécutif régional s'est engagé à construire un nouveau lycée dans l'éco-quartier Saint-Jean à Clermont-Ferrand dont la carte des formations, en cours d'élaboration au sein d'un groupe de travail, conditionne le choix du maître d'œuvre. Nous serons en mesure d'en donner le contenu avant l'été.

Le redéploiement des formations de l'établissement de Romagnat s'inscrit dans ce contexte de construction d'un Schéma directeur de l'offre territoriale en formation initiale.

Le Conseil régional a choisi, en accord avec le Rectorat, de redéployer les formations de l'établissement vers les lycées de l'agglomération susceptibles de les accueillir dans le respect de la cohérence globale de l'offre de formation, non pas pour faire des économies mais pour offrir les meilleures conditions de réussite à nos jeunes.

Nous souhaitons vous réaffirmer que :

- la rentrée 2013 se fera dans les conditions habituelles au lycée Vercingétorix de Romagnat.
- toutes les formations sont maintenues et garderont leur cohérence au sein des établissements de l'agglomération clermontoise.
- aucun poste n'est supprimé et l'ensemble de l'équipe éducative pourra être redéployée dans les établissements de l'agglomération.
- les élèves internes seront accueillis dans les lieux d'hébergement des établissements de l'agglomération.

Dans le cadre de la concertation qui s'engage, toutes les solutions seront évoquées pour que chacun puisse apporter son expertise. Nous serons dans les prochaines semaines en mesure de présenter des scénarios et de vous préciser en détail les modalités du transfert qui se fera au bénéfice des élèves.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sincères salutations.

Le Président

du Conseil Régional d'Auvergne


René SOUCHON

Le Recteur

de l'Académie de Clermont-Ferrand


Marie-Danièle CAMPION